



Formation DVRO Probatoire

Synchro

Lyon

9 Février 2019

Informations



Thème

Formation DVRO probatoire Synchro



Publics

Toutes personnes inscrites sur la formation sous réserve de l'obtention d'un accord préalable de prise en charge financière par la Ligue du participant.



Planning

DATE 1

Arrivée :	9 Février 2019
Début du séminaire :	8h30
Fin du séminaire :	18h30
Départ :	19h00



Venir en train

Gare Lyon Part-Dieu
5, place Charles Béraudier
69003 Lyon



Venir en avion

(Obtenir l'accord de prise en charge au préalable)

Aéroport Lyon Saint-Exupéry
BP 113 – 69125 Lyon Saint-Exupéry
08 26 80 08 26
www.lyonaeroports.com

Liaison Lyon Part-Dieu/aéroport :

Tram Rhônexpress départ tous les quarts d'heure, durée du trajet : 30 minutes.
www.rhonexpress.fr



Venir en voiture

Adresse GPS :
Patinoire de Lyon Charlemagne
100 cours Charlemagne
69002 Lyon



Bus / Métro

TCL Lyon
<http://www.tcl.fr/>



Hôtel

Réservation et choix de l'hôtel effectués directement par les participants (remboursement sur la base du tarif fédéral)

Hôtel officiel :

Axotel

12 rue Marc-Antoine Petit

69002 Lyon

Si vous désirez une chambre, veuillez remplir le Profil voyageur et le renvoyer avant le 26 Janvier 2019 à : sophie.decremp@wanadoo.fr



Salle de formation

Adresse postale :

Patinoire de Lyon Charlemagne

100 cours Charlemagne

69002 Lyon



Repas

Samedi midi et soir : Repas pris avec le Panel de la compétition sous réserve de l'avoir demandé sur le Profil voyageur et renvoyé au plus tard le 26 Janvier 2019 à : sophie.decremp@wanadoo.fr



Modalités de prise en charge

Chacun des participants devra se munir d'espèces et/ou d'une carte bancaire pour honorer le paiement de l'hôtel (si besoin).

Aucun frais ne sera avancé par la Ligue du participant.

Les frais seront remboursés a posteriori sur la base du barème du tarif fédéral et sur présentation des justificatifs auprès du trésorier de la Ligue d'origine du participant.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
Présidente Ligue AURA	Patricia Scoffier	patricia.scoffier@gmail.com	06 10 01 45 35
CFOA	Marielle Sartre	marielle.sartre-lequeu@laposte.net	
CNOA	Laurent Moreau	Laurentmoreau276@gmail.com	06 11 11 67 63
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsq.org	01 43 46 10 20
Formateur	Laurent Moreau		
Taxis	Taxi Lyon		04 72 10 86 86
Samu 35			15
Pompiers			18